

PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ DE TRANSPORTS CANADA

aux recommandations formulées dans le Rapport 1, Le plan d'action *Par-délà la frontière* des Rapports de l'automne 2016 du vérificateur général du Canada

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)
1.40	<p>Pour les initiatives déjà mises en œuvre et celles toujours en cours qui ne sont pas assorties d'indicateurs de rendement pour évaluer les bienfaits, Sécurité publique Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada, la GRC et Transports Canada devraient :</p> <p>élaborer des indicateurs de rendement qui permettent de mesurer clairement les bienfaits pour la sécurité des initiatives dont ils sont responsables;</p> <p>mesurer avec exactitude et fiabilité les résultats obtenus au regard des données de référence et des cibles établies, et présenter des rapports à cet égard, afin de pouvoir évaluer les bienfaits apportés par les initiatives en matière de sécurité</p>	<p>Transports Canada travaillera avec l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien à l'élaboration d'un indicateur de rendement capable de mesurer les avantages liés à la sûreté du contrôle des bagages enregistrés, y compris l'établissement d'un référentiel, ainsi qu'un moyen de mesurer et de rapporter les résultats.</p>	<p>Transports Canada aura des indicateurs de rendement pour les avantages en matière de sûreté pour l'initiative de contrôle des bagages enregistrés qui sont mesurés et font l'objet d'un rapport régulièrement.</p>	Le 31 janvier, 2017	<p>Transports Canada et l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien ont élaboré les indicateurs « d'avantages en matière de sûreté » suivants et ont commencé à les mesurer (la première date de mesure était le 31 décembre 2016) :</p> <p>Pourcentage des bagages enregistrés contrôlés par la tomodensitométrie – équipement de contrôle des bagages enregistrés dans huit (8) aéroports dotés de systèmes de précontrôle: l'ACSTA fait le suivi de ces données en utilisant le nombre de passagers contrôlés par un nouveau système.</p> <p><u>Base de référence</u> : 87 % <u>Cible</u> : 100 % <u>Première mesure</u> : 100 % en date du 31 décembre 2016.</p> <p>Disponibilité opérationnelle de la tomodensitométrie – équipement de contrôle des bagages enregistrés dans huit (8) aéroports dotés de systèmes de précontrôle : l'ACSTA fait le suivi des données et fournit les données pour l'équipement de contrôle déployés aux emplacements transfrontaliers.</p> <p><u>Base de référence</u> : 98 % <u>Cible</u> : 98 % disponibilité 24/7 <u>Première mesure</u> : 99,15 % en date du 31 décembre 2016</p>	<p>Laureen Kinney, Sous-ministre adjoint de la Sécurité et sûreté</p> <p>613-990-3838</p>	

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)
1.75	<p>Transports Canada devrait travailler avec l'Agence des services frontaliers du Canada pour évaluer les avantages que génère la technologie en place visant à calculer le temps d'attente à la frontière et utiliser cette information pour déterminer si le déploiement de cette technologie est requis aux autres postes frontaliers.</p>	<p>Transports Canada travaillera avec ses partenaires, dont l'Agence des services frontaliers du Canada, pour évaluer les avantages que génèrent les installations actuelles de technologie de mesure du temps d'attente à la frontière. Cette analyse sera terminée d'ici juillet 2017 et éclairera des recommandations quant au travail futur dans le cadre de l'initiative, en aidant notamment à déterminer si d'autres installations sont requises.</p>	<p>Le produit livrable sera un rapport qui contiendra une évaluation des avantages de la technologie existante de temps d'attente à la frontière ainsi que d'une détermination sur si les installations futures de technologie de temps d'attente à la frontière sont requises aux passages restants.</p>	Juillet 2017	<p>Transports Canada, en consultation avec ASFC, a créé un groupe de travail formé de personnel clé de chaque ministère, pour évaluer les avantages de la technologie de temps d'attente à la frontière. Le même groupe de travail traitera l'autre recommandation du Bureau du Vérificateur Général, n° 1.79, puisque ces deux recommandations sont liées étroitement.</p> <p>Le groupe de travail a commencé leurs travaux en janvier 2017 et développe l'approche et le cadre d'analyse pour la collecte de données pertinentes des projets actuels et complétés. Les indicateurs de rendement actuels et/ou les nouveaux indicateurs élaborés dans le cadre de la recommandation n° 1.79 seront utilisés pour aider la collecte de données et le cadre d'analyse.</p>	<p>Catherine Higgs, Sous-ministre adjointe par intérim, Programmes</p> <p>613-991-6435</p>	
1.79	<p>Pour les initiatives déjà mises en œuvre et celles toujours en cours qui ne sont pas encore assorties d'indicateurs de rendement permettant d'évaluer les bienfaits, l'Agence des services frontaliers du Canada et Transports Canada devraient :</p> <p>élaborer des indicateurs de rendement qui permettent de mesurer clairement les bienfaits pour les déplacements des initiatives dont ils sont responsables;</p> <p>mesurer avec exactitude et fiabilité les résultats obtenus par rapport aux données de référence et aux cibles établies,</p>	<p>Transports Canada travaillera en partenariat avec l'Agence des services frontaliers du Canada pour élaborer des indicateurs de rendement afin d'évaluer les avantages pour les voyageurs des installations de technologie de mesure du temps d'attente. Ces indicateurs de rendement seront élaborés d'ici le 31 mars 2017 pour les projets terminés et les nouveaux projets. À l'avenir, Transports Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada mesureront les résultats et les compareront à ces indicateurs de rendement pour évaluer et démontrer les avantages pour les voyages, et produiront des rapports sur le sujet.</p>	<p>Le produit livrable sera un rapport qui contiendra les indicateurs de rendement élaborés pour l'initiative de technologie de temps d'attente à la frontière pour évaluer leurs avantages pour les voyageurs. Ces indicateurs seront utilisés pour mesurer et évaluer les avantages des voyageurs des nouvelles initiatives à l'avenir.</p>	Le 31 mars, 2017	<p>Transports Canada, en consultation avec ASFC, a créé un groupe de travail formé de personnel clé de chaque ministère, pour élaborer des indicateurs de rendement appropriés.</p> <p>Le groupe de travail a commencé leurs travaux en janvier 2017 et élabore des d'indicateurs de rendement appropriés. Le travail est effectué en prenant compte des résultats de l'examen effectué par l'ASFC des indicateurs clés de rendement (ICR) de Par-delà la frontière (PDF) pour les initiatives menées par l'ASFC afin d'atteindre la synergie et l'efficacité et réduire les duplications.</p>	<p>Catherine Higgs, Sous-ministre adjointe par intérim, Programmes</p> <p>613-991-6435</p>	

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	<i>Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)</i>
	et présenter des rapports à cet égard, afin de pouvoir évaluer les bienfaits apportés par les initiatives en matière de déplacements transfrontaliers de voyageurs.						